

DEL/2024/ENV/15
CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE L'OFFICE DE TOURISME DE SECLIN MELANTOIS ET LA VILLE DE HEM

Dans le cadre des actions de développement touristique du territoire, l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois contribue à assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Afin de valoriser et de promouvoir l'attractivité du « Val de Marque » et du patrimoine local (patrimoine naturel et bâti), la Ville de Hem souhaite conventionner avec l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois et ses communes membres.

En contrepartie, la Ville de Hem attribuera annuellement à l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois une subvention dont le montant sera défini en fonction du nombre d'habitants (au 1^{er} janvier de chaque année) établie à 0.15€ par habitant.

Egalement, parmi les membres du conseil municipal, un représentant titulaire et un suppléant devront être désignés pour intégrer le « Collège Intercommunal » de l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois lors des Conseils d'Administrations et des Assemblées Générales. Le titulaire et le suppléant pourront engager la Ville de Hem lors des discussions menées. Ils feront connaître à l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois, les projets touristiques de la Ville de Hem au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Vu l'avis conforme de la commission « Environnement et mobilité ». du 25 janvier 2024,

A l'unanimité, le conseil Municipal décide,

1. De s'engager dans une démarche de partenariat avec l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois ;
2. D'adopter les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération ;
3. D'autoriser Monsieur LE MAIRE à signer la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de Seclin Mélantois ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération ;
4. De désigner, pour intégrer le « Collège Intercommunal » :
 - Madame Anne DASSONVILLE, en qualité de représentante titulaire
 - Monsieur Jean-François LECLERCQ, en qualité de représentant suppléant.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et ans susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt en un février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS Adjoints au Maire, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Gaëtan DECOSTER, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT